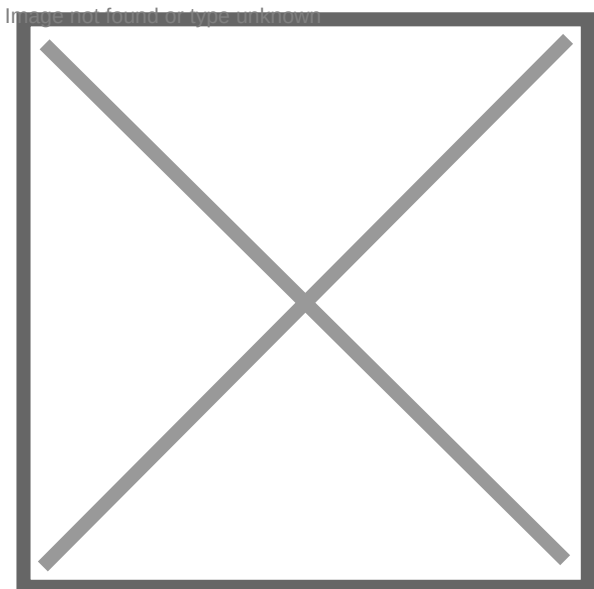




Accident non responsable non assurée

Par **Maggy972**, le **23/09/2018 à 04:01**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

N'étant plus assurée depuis 6 mois Victime d'un refus de priorité dois je quand même transmettre Le constat dûment rempli par les 2 partis à mon assurance de base ?

MERCI marque de politesse[smile31]

Par **chaber**, le **23/09/2018 à 06:22**

Bonjour

[citation]N'étant plus assurée depuis 6 mois Victime d'un refus de priorité dois je quand même transmettre Le constat dûment rempli par les 2 partis à mon assurance de base ?

[/citation]Vous n'êtes plus assurée. Votre assurance procédera à un classement vertical.

Il faut vous adresser à un expert indépendant qui se chargera de votre dossier

Par **morobar**, le **23/09/2018 à 09:58**

Bonjour,

[citation]à mon assurance de base[/citation]

Quelle assurance de base.

Vous évoquez sans doute votre ancienne assurance ?

Qui au mieux vous renverra le constat dont vous aurez besoin par la suite pour défendre vos intérêts.

Et au pire jettera le tout à la poubelle.